



Polydôme Construction

1366 Andy, St-Hubert, QC,

J4T 1H2

(450) 443-0481

e-mail : info@polydomeconstruction.com

...de meilleures maisons pour un monde meilleur !...

Venez visiter notre site Web ! : <http://www.polydomeconstruction.com>

Devis général : Candiac

1- Toiture

- Bardeaux d'asphalte 20 ou 25 ans standard (3 paquets au carré) ;
- Bande de départ, 3'0", papier noir goudronné 45 lb (si pente inférieure à 12/8) ;
- Panneaux d'ingénierie O.S.B. 1/2", avec "H" clips ;
- Fermes de toit à 24" c/c fabriquées, calculées et conçues par un fabricant compétent ;
- Isolation de fibre de cellulose soufflée R-40 ;
- Coupe-vapeur approuvé ONGC : polyéthylène 6 mil. ;
- Fourrures : 1"x 3" @ 16" c/c ;
- Gypse 1/2", vissé ;
- Jointage adéquat ;
- Peinture à plafond (1 couche de fond, 1 couche de finition).

2- Murs de brique

- Brique de 4" de profondeur ;
- Espace d'air 1" ;
- Par-air de type "Tyvar" ou "Tyvec" ;
- Carton-fibre goudronné haute performance 1/2" ;
- Colombage 2"x 6" SEC @ 16" c/c ;
- Joint de lisse d'étafoam sous la lisse basse ;
- Laine isolante de fibre de verre en natte R-20 ;
- Coupe-vapeur approuvé ONGC : polyéthylène 6 mil. ;
- Fourrures 1"x 3" @ 16" c/c horizontal ;
- Gypse 1/2" vissé ;
- Jointage adéquat ;
- Peinture (1 couche de fond, 1 couche de finition).

3-Murs de bardage

- Déclin de P.V.C. ;
- Fourrures 1"x 3" @ 16" c/c ;
- Par-air de type "Typar" ou "Tyvec" ;
- Carton-fibre goudronné haute performance 1/2" ;
- Colombage 2"x 6" SEC @ 16" c/c ;
- Joint de lisse d'étafoam sous la lisse basse ;
- Laine isolante de fibre de verre en natte R-20 ;
- Coupe-vapeur approuvé ONGC : polyéthylène 6 mil. ;
- Fourrures 1"x 3" @ 16" c/c horizontal (sauf là où armoires, vertical) ;
- Gypse 1/2" vissé ;
- Jointage adéquat ;
- Peinture (1 couche de fond, 1 couche de finition).

4-Murs de fondation

- Crépis de béton hors sol ;
- Enduit bitumineux sous-sol ;
- Mur de fondation de 8" ou 10", tel qu'indiqué sur le plan (béton type 20/20 avec 7% d'air occlus) sur empattement décrit d'après le plan (béton type 20/20 sans air occlus) ;
- Fer d'armature 2x 10M continu dans les murs au niveau du sol, avec en plus 2x 10M au-dessus de chaque fenêtre ou ouverture avec linteau et 2x 10M continu dans le bas du mur ;
- Sur murs donnant sur l'extérieur :
 - isolant rigide 1" blanc (polystyrène expansé) R-3.8 ;
 - espace d'air 1" ;
 - colombage 2"x 3" à 24" c/c ;
 - laine isolante de fibre de verre en natte R-12 ;
 - coupe-vapeur approuvé ONGC: polyéthylène 6 mil. ;
 - gypse 1/2" vissé ;
 - jointage adéquat (option) ;
 - peinture (1 couche de fond, 2 couches de finition) (option) ;
- Sur murs donnant sur l'intérieur :
 - espace d'air 1" ;
 - colombage 2"x 3" à 24" c/c ;
 - gypse 1/2" vissé ;
 - jointage adéquat (option) ;
 - peinture (1 couche de fond, 2 couches de finition) (option) ;
 - colombage 2"x 3" à 24" c/c ;
 - laine isolante de fibre de verre en natte R-12 ;
 - coupe-vapeur approuvé : polyéthylène 6 mil. ;
 - gypse 1/2" vissé ;
 - jointage adéquat (option) ;
 - peinture (1 couche de fond, 1 couche de finition) (option) ;
- Lisse d'ancrage de bois traité.

5-Plancher d'étage

- Revêtement de plancher (tapis, parquetterie ou lattes de bois) ;
 - papier noir 15 lb si latte de bois ;
- Si le revêtement de plancher est de tuiles de céramique :
 - redoubler le faux plancher de contre-plaqué d'épinette standard 1/2" collé et vissé ;
- Si le revêtement de plancher est souple :
 - redoubler le faux plancher de contre-plaqué d'épinette standard 3/8" BF1C collé et vissé ;
- Panneaux d'ingénierie O.S.B. 5/8" emboutetés et vissés ;
- Solives de plancher 2"x 10" @ 12" ou 16" c/c (tel qu'indiqué) avec croix de St-André ou ;
- Poutrelles de plancher calculées, espacées et conçues par un fabricant compétent ;
- Fourrures de plancher 1"x 3" @ 16" c/c ;
- Gypse 1/2" vissé ;
- Jointage adéquat ;
- Peinture à plafond (1 couche de fond, 1 couche de finition).

6-Plancher du rez-de-chaussée

- Revêtement de plancher (tapis, parquetterie ou lattes de bois) ;
- Si revêtement de plancher est de tuiles de céramique :
 - redoubler le faux plancher de contre-plaqué d'épinette standard 1/2" collé et vissé ;
- Si revêtement souple de plancher :
 - redoubler le faux plancher de contre-plaqué d'épinette standard 3/8" BF1C collé et vissé ;
- Panneaux d'ingénierie O.S.B. 5/8" emboutetés et vissés ;
- Solives de plancher 2"x 10" @ 12" ou 16" c/c (tel qu'indiqué) avec croix de St-André ou ;
- Poutrelles de plancher calculées, espacées et conçues par un fabricant compétent ;
- Plaque anti-torsion 1"x 6" si sous-sol non fini ;
- Si sous-sol fini :
 - fourrures de plancher 1"x 3" @ 16" c/c ;
 - gypse 1/2" vissé ;
 - jointage adéquat ;
 - peinture à plafond (1 couche de fond, 1 couche de finition).

7-Plancher du sous-sol :

- Si plancher fini :
 - revêtement de plancher (tapis, parquetterie ou lattes de bois) ;
 - si revêtement de plancher est de tuiles de céramique :
 - redoubler le faux plancher de contre-plaqué d'épinette standard 1/2" collé et vissé ;
 - si revêtement souple de plancher :
 - redoubler le faux plancher de contre-plaqué d'épinette standard 3/8" BF1C collé et vissé ;
- Si soufflage de plancher :
 - panneaux d'ingénierie O.S.B. 5/8" emboutetés et vissés ;
- 2" x 3" à 16" c/c ;
- papier noir 15 lbs ;
- Dalle de béton 3" d'épaisseur (béton 25/14 sans air occlus) ;
- Coupe-vapeur approuvé ONGC: polyéthylène 6 mil. ;
- Pierre concassée 3/4" net, 10" d'épais selon norme DB.

8-Murs intérieurs

- Peinture (1 couche de fond, 2 couches de finition)
- Jointage adéquat ;
- Gypse 1/2" vissé ;
- Si porteur :
- Si porteur: colombage 2"x 6" ou 2" x 4" SEC (dépendamment de la charge) @ 16" c/c avec joint de lisse d'étafoam sous la lisse basse ;
- Si non porteur : colombage 2"x 4" @ 16" c/c ;
- Gypse 1/2" vissé ;
- Jointage adéquat ;
- Peinture (1 couche de fond, 1 couche de finition).

9-Plancher du garage

- Dalle de béton 4" d'épaisseur (béton 25/14 avec 7% d'air occlus) ;
- Treillis métallique 6" x 6" ;
- Coupe-vapeur approuvé ONGC: polyéthylène 6 mil. ;
- Pierre concassée 3/4" net, jusqu'au fond selon la norme DB.

10-Murs de fondation du garage

- Crépis de béton hors sol ;
- Enduit bitumineux sous-sol ;
- Mur de fondation de 8" ou 10", tel qu'indiqué sur le plan (béton type 20/20 avec 7% d'air occlus) sur empattement décrit d'après le plan (béton type 20/20 sans air occlus) ;
- Fer d'armature 2x 10M continu dans les murs au niveau du sol, avec en plus 2x 10M au-dessus de chaque fenêtre ou ouverture avec linteau et 2x 10M continu dans le bas du mur ;
- Isolant rigide 2" extrudé R-10 sur la paroi intérieure jusqu'à 2 pieds sous le niveau du sol fini ;
- Revêtement de contreplaqué ou O.S.B. 1/2" afin de protéger l'isolant rigide ;
- Lisse d'ancrage de bois traité.

11-Murs intérieurs séparant du garage

- Peinture (1 couche de fond, 1 couche de finition) ;
- Jointage adéquat ;
- Gypse 1/2" vissé ;
- Fourrures 1" x 3" @ 16" c/c, horizontal ;
- Coupe-vapeur approuvé ONGC: polyéthylène 6 mil. ;
- Colombage 2"x 6" SEC @ 16" c/c ;
- Laine isolante de fibre de verre R-20 ;
- Carton-fibre 1/2" goudronné haute-performance ;
- Fourrures 1" x 3" @ 16" c/c ;
- Gypse 1/2" type "firecode" vissé ;
- Jointage adéquat ;
- Peinture (1 couche de fond, 1 couche de finition) (option).

12-Plancher séparant le garage

- Revêtement de plancher (tapis, parquetterie ou lattes de bois) ;
- Si revêtement de plancher est de tuiles de céramique :
 - redoubler le faux plancher de contre-plaqué d'épinette standard 1/2" collé et vissé ;
- Si revêtement souple de plancher :
 - redoubler le faux plancher de contre-plaqué d'épinette standard 3/8" BF1C collé et vissé ;
- Panneaux d'ingénierie O.S.B. 5/8" emboutetés et vissés ;
- Solives de plancher 2"x 10" @ 12" ou 16" c/c (tel qu'indiqué) avec croix de St-André ou ;
- Poutrelles de plancher calculées, espacées et conçues par un fabricant compétent ;
- Isolation de fibre de cellulose soufflée R-28 ;
- Coupe-vapeur approuvé ONGC : polyéthylène 6 mil ;
- Fourrures 1"x 3" @ 16" c/c ;
- Gypse 1/2" vissé firecode ;
- Jointage adéquat ;
- Peinture à plafond (1 couche de fond, 1 couche de finition) (option).

13-Planchers en porte-à-faux

- Revêtement de plancher (tapis, parquetterie ou lattes de bois) ;
- Si revêtement de plancher est de tuiles de céramique :
 - redoubler le faux plancher de contre-plaqué d'épinette standard 1/2" collé et vissé ;
- Si revêtement souple de plancher :
 - redoubler le faux plancher de contre-plaqué d'épinette standard 3/8" BF1C collé et vissé ;
- Panneaux d'ingénierie O.S.B. 5/8" emboutetés et vissés ;
- Solives de plancher 2"x 10" @ 12" ou 16" c/c (tel qu'indiqué) avec croix de St-André ou ;
- Poutrelles de plancher calculées, espacées et conçues par un fabricant compétent ;
- Isolation de fibre de cellulose soufflée R-28 ;
- Isolant rigide 2", R-10 ;
- Carton-fibre 7/16" ;
- Fourrures 1"x 3" @ 16" c/c ;
- Si nécessaire :
 - sous-face d'aluminium ventilé s'harmonisant avec l'extérieur.

14-Murs porteurs au sous-sol

- Peinture (1 couche de fond, 1 couche de finition) (si sous-sol fini) (option);
- Jointage adéquat (si sous-sol fini) (option) ;
- Gypse 1/2" vissé (option) ;
- Colombage 2" x 4" ou 2"x 6" SEC @ 12" ou 16" c/c avec entreprises à mi-hauteur (dépendamment de la charge) ;
- Gypse 1/2" vissé (option) ;
- Jointage adéquat (si sous-sol fini) (option) ;
- Peinture (1 couche de fond, 1 couche de finition) (si sous-sol fini) (option);

15-Dalles de béton extérieures

- Dalle de béton de 6" d'épaisseur (béton 25/14 avec 7% d'air occlus) ;
- Fer d'armature 15M @ 12"c/c, perpendiculaire aux murs de fondation et 10 M @ 8" c/c, perpendiculaire aux braquettes.

Notes supplémentaires

- 1- Un solin hydrofuge sera installé autour de chaque ouverture, sous le par-air.
- 2- Les solives, sous les cloisons qui leur sont parallèles, seront jumelées (si solives de 2" x 10"). Il en va de même pour les solives autour des ouvertures d'escalier, de cheminée ou de foyer.
- 3- L'épaisseur des murs de fondation répondra aux exigences des codes municipaux locaux.
- 4- L'épaisseur et la largeur de l'empattement devront tenir compte de la capacité portante du sol.
- 5- La ventilation du toit se fera entre autres choses, par une sous-face d'aluminium perforée aux débords et devra couvrir un minimum de 1/300 de la superficie.
- 6- Les linteaux au-dessus des ouvertures seront conçus d'un minimum de 2x 2" x 10" posés sous la rive, à moins d'indication contraire.
- 7- Toutes les fermes de toit, les poutrelles de plancher et les poutres multi-laminées seront vérifiées, calculées et conçues par un fabricant compétent.
- 8- Les sorties électriques indiquées ne sont que suggérées. Leur emplacement peut varier afin de satisfaire le goût particulier mais devra demeurer conformes aux règlements provinciaux en vigueur.
- 9- La plomberie sera installée selon les exigences des codes provincial et municipal vigueur.
- 10- Le foyer ou poêle à bois indiqué est un modèle préfabriqué (à moins d'indication contraire). Il devra répondre, ainsi que la cheminée qui lui est rattachée, aux exigences des codes municipaux locaux et installés selon les recommandations du fabricant.
- 11- Des cornières d'acier seront installées au-dessus des ouvertures là où nécessaire afin de soutenir la brique.
- 12- Un solin continu sera installé tel qu'en 1 avec chantpleures dans la brique à 24" c/c au bord du mur de fondation et au-dessus de chaque ouverture briquetée.
- 13- Le pourtour des fenêtres et portes sera isolé d'injections d'uréthane spécialement conçu pour cet usage afin d'assurer l'étanchéité.
- 14- Sur le plancher, sous les murs extérieurs et les murs porteurs, un joint de lisse de type étafoam sera installé afin d'assurer l'étanchéité "mur-plancher".
- 15- Tous les travaux seront exécutés selon les règles de l'art.